

RECRUTEMENT d'un PROFESSEUR de MUSIQUE

Le MAIRE. - La municipalité de Saint-Denis ayant organisé une fanfare municipale, nous avons dû recruter, depuis le 1er Juillet 1959, un professeur de musique.

Monsieur Serge BARRE a bien voulu accepter cette fonction moyennant un salaire mensuel de Vingt Mille francs C.F.A. Des leçons de solfège sont données tous les soirs aux jeunes gens qui se sont fait inscrire.

Je vous demande, Messieurs, votre agrément au sujet de ce recrutement.

Adopté à l'unanimité.

Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet
Saint-Denis le 12 Novembre 1959
Pr. le secrétaire général
Le chef de division délégué
Signé - Gavarini

Approuvé
Saint-Denis le 14/11/1959
Pr. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé - Bolotte